

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée, suivant les articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.

ARTICLE 3. OBJET ET FORME DU MARCHE

La présente consultation a pour objet des travaux relatifs au platelage et catways du port de plaisance de REDON Agglomération (35).

Cette consultation fait suite à une déclaration d'infructuosité de la consultation précédente.

Le marché public objet de la présente consultation est un marché ordinaire à prix mixte.

ARTICLE 4. DATE D'EFFET, DUREE ET DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

Le marché prendra effet à compter de sa notification.

Le délai global d'exécution des travaux court à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

ARTICLE 5. DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est non allotie.

L'objet du marché ne présente pas de prestations pouvant être distinctes. L'allotissement présenterait des inconvénients d'ordre technique et économique quant à l'exécution technique et financière dues prestations, objet du présent marché.

ARTICLE 6. MODE DE DEVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

ARTICLE 7. VISITE DU/DES SITE(S)

La visite des lieux est obligatoire dans le respect des mesures sanitaires.

Dates des visites : 18 janvier 2022- 9h00, à la Capitainerie (quai Jean Bart à Redon).

ARTICLE 8. VARIANTES

8.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

8.2 Variante obligatoire

Le candidat doit répondre à l'offre de base (A) et à l'offre variante (B).

L'offre de base (A) repose sur un matériau en bois exotique MASSARANDUBA

L'offre variante (B) repose sur un matériau différent : en bois composite plein.

ARTICLE 9. PRESTATION(S) SUPPLEMENTAIRE(S) EVENTUELLE(S)

Pour chacune des offres (base et variante), le candidat doit chiffrer les prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

- déplacement des bateaux du port pour les besoins du marché,
- fourniture et pose de lambourdes en aluminium,
- catway de 12 m, largeur 100 cm, en lieu et place d'un catway de 8 m.

ARTICLE 10. ÉCHANTILLONS

Le candidat devra envoyer les échantillons suivants :

Pour l'offre de base :

4 lames maximum en bois Massaranduba (lames de 30 à 50 cm), dont 2 neuves et leurs équivalents grisés au bout d'un séjour de 2 ans minimum en extérieur, de teintes approchant la teinte des platelages existants (teinte bois naturel grisé)

Pour l'offre variante :

5 lames maximum en bois composite plein (lames de 30 à 50 cm), de teintes approchant la teinte des platelages existants (teinte bois naturel grisé)

Les échantillons devront être envoyés par voie postale **ou déposés contre récépissé aux horaires d'ouverture, avant la date limite de remise des plis** à :

REDON Agglomération

3 rue Charles Sillard

35600 REDON

Le pli devra porter la mention suivante : « **Consultation Travaux platelage et catways port de plaisance – Échantillons** ».

ARTICLE 11. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation

ARTICLE 12. MODALITES D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site : <https://marches.megalys.bretagne.bzh> (sous la référence RA-MAPA2022-01)

ARTICLE 13. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

26 janvier 2022, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

ARTICLE 14. CRITERES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 60%
- Critère Technique : 30% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)
- Délai : 10%

ARTICLE 15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 16. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 17. ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02 - Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr